

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MERCREDI 07 DÉCEMBRE 2016.

- Présents : Mmes Nicole DIJON, Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS, Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Christophe RENON.
- Absents : Mr Michel ROUVRE., Mr Jules COLIN
- Absents ayant donné procuration : Mr Jean-Yves OZAN, Mr Didier DECLERCK.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Approuvé le programme de travaux relatif à la sécurisation de la traversée du hameau du « Gué du Loir » dont le coût prévisionnel s'élève à 198 700 € H.T, avec sollicitation de subventions le plus largement possible. (9/13 Oui) (4/13 Non).
- Autorisé la demande de subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 2017 pour les travaux d'aménagement de voirie afin de sécuriser la traversée du hameau du « Gué du Loir » et sollicité une subvention au titre des amendes de police (13/13 Oui).
- Décidé que le nouvel établissement public issu de la fusion des communautés de Beauce et Gâtine, du pays de Vendôme, des Vallées Loir-et-Braye et du Vendômois Rural relève de la catégorie de la communauté d'Agglomération (10/13 Oui) (3/13 Non).
- Approuvé le projet de Statuts de la communauté d'agglomération dénommée « Territoires Vendômois » (10/13 Oui) (3/13 Non).
- Validé une indemnité complémentaire de 168.50 € par Agent recenseur pour le recensement de la population 2017 (13/13 Oui).
- Accordé l'indemnité de 368.06 € au Trésorier Payeur de Vendôme, pour son assistance en matière de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16-12-1983 (1 Abstention- 2/13 Non - 10/13 Oui).
- Validé la demande d'emprunt de 160 000 € auprès du Crédit Mutuel du Centre, pour financer les travaux de restauration de la Nef de l'Eglise St Lubin de Mazangé, représentant un coût de 12 499.43 € d'intérêts (13/13 Oui).
- Sollicité une demande de subvention D.S.R. (Dotation de solidarité Rurale) au Conseil Départemental pour le dossier Restauration de la toiture de la Nef de l'Eglise St Lubin de Mazangé dont le montant des travaux s'élèvent à 303 037 € H.T. (13/13 Oui).
- Modifié la durée hebdomadaire de travail de l'agent technique de 35/35^{ème} à 32/35^{ème} suite à la réorganisation du SIVOS Mazangé-Fortan, avec l'accord de l'agent, à compter du 01-01-2017 (13/13 Oui).
- Validé le projet de modification de la convention établie entre la Mairie de Mazangé, la Mairie de Fortan et le SIVOS Mazangé-Fortan, suite à la modification du temps de travail des agents du SIVOS (13/13 Oui).

- Nommé le délégué titulaire agent, Madame Valérie FAUCHEUX, pour siéger au sein du CNAS, suite au départ en retraite de Mme Denise DESNEUX, précédemment nommée (13/13 Oui).

Pris connaissance des courriers de :

- Mr Bourcier pour une demande de panneaux (reportée) et la pose d'un miroir à Vauracon (12/13 Oui) (1/13 Non)
- Mme Bonvalet adressé au Président de l'U.C.C.A.V.

Rappelé que la Maison, sise 8 route de Vendôme au « Gué du Loir » a été donnée à la Commune de Mazangé par Madame SIMON en 1975 et qu'elle est libre (suite au décès récent de la locataire).

Le Maire,

Patrick BRIONNE

